

Réussir sa saison en maraichage biologique

Objectifs de la formation

Améliorer le pilotage des cultures d'été en maraichage biologique : saison d'été 2016, échecs et les réussites ? incidence des conditions climatiques sur les cultures et leurs conséquences sur le développement des ravageurs et maladies et des adventices?

Enjeux

Les maraîchers bio de l'Hérault, pour la plupart très diversifiés (entre 30 et 50 cultures différentes chaque année) doivent faire preuve d'une grande technicité et d'un savoir-faire très large pour garantir la réussite technique de leurs productions et leur garantir ainsi une bonne valorisation. ceci nécessite du temps de formation spécifique et d'échange avec les autres maraîchers.

Déroulé

Le groupe de maraîchers dressera de façon participative un bilan technique de la conduite des cultures d'été.

Seront abordées les thématiques de la fertilisation et de l'irrigation des cultures, le travail du sol et la gestion des mauvaises herbes, ainsi que la pression des ravageurs et maladies.

Un tour de parcelles en maraichage biologique afin de procéder à l'identification des différents problèmes survenus sur les cultures maraîchères, avec l'aide du formateur.

Présentation des stratégies de lutte contre ces ravageurs et maladies, des matières actives et spécialités commerciales autorisées et des méthodes alternatives.

Connaître les solutions techniques et les pistes d'amélioration des pratiques (en terme de travail du sol et désherbage, de gestion de la fertilisation et de l'irrigation) pour ne pas reproduire les erreurs de la saison précédente et réussir la campagne suivante.

Dates, lieux et intervenants

18 oct 2016

34570 Pignan

09:00 - 17:00 (7hrs)

Intervenant : Luc Meynard, technicien agriculture AB, enseignant à l'IMDERPLAM

Formatrice : Elodie Bernard, Civam Bio 34

Financier(s)



Financement de la formation et pièces à fournir

Les contributeurs VIVEA doivent être à jour de leur cotisation au fond de formation, les personnes en démarches d'installation doivent fournir l'attestation délivrée par le point info installation

Bulletin d'inscription

Nom _____

Prénom _____

Commune _____

--

Courriel _____

Téléphone _____

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))

Infos complémentaires



Durée de la formation 1 jour(s)

Date limite d'inscription 11/10/2016

Tarifs

gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA

Pour valider votre inscription, nous demandons un chèque de caution de 50€, encaissé uniquement en cas d'absence injustifiée

Plus de renseignements

Céline Mendes

celine.mendes@bio34.com

CIVAM bio 34

Maison des Agriculteurs B

Mas de Saporta CS 50023

34875

LATTES

Tel. 04 67 06 23 90

N° d'organisme de formation :

91340782734

Repas tiré du sac